

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 19 AFIN DE MODIFIER LES USAGES DE LOCATION À COURT TERME ET ÉGALEMENT ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 167-20 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAINS

AUX PERSONNES INTERESSEES PAR LE PROJET DE REGLEMENT MODIFIANT LE *REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 19 AINSI QUE LE SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES.*

AVIS est donné, par la présente :

QUE le conseil municipal, a adopté, à sa séance du 21 septembre 2020, le projet de règlement suivant :

- **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 afin de modifier les usages de location à court terme et également assurer la concordance au règlement 167-20 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de vaudreuil-soulanges pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrains**

QUE le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 7 octobre 2020, à 19 h 00, à l'hôtel de ville sise au 65, route 338, Les Coteaux. Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible, pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'ouverture de celui-ci.

DONNÉ aux Coteaux, ce 23^e jour du mois de septembre deux mille vingt.



Claudé Madore,
secrétaire-trésorier et directeur général



Les Coteaux